

**COMPTE-RENDU
ASSEMBLEE GENERALE
2023**





SOMMAIRE

LE BILAN MORAL

LES ADHÉSIONS 2023

LES FINANCES

ASSURANCES

ACCIDENTOLOGIE

PRÉVENTION

ORIENTATIONS 2024 ET VOTES

LE BILAN MORAL 2023

Bienvenue à Nans Sous Sainte Anne dans le Jura pour cette 33^{ème} assemblée générale de notre syndicat.

En septembre dernier Isabelle a « passé la main » après une quinzaine d'années de collaboration avec nous ! Quelques semaines de récupération avant un départ à la retraite bien mérité. Ses qualités d'écoute, sa ténacité pour trouver les bonnes solutions, son efficacité tout en discrétion auront été appréciés par tous ! Au nom de tous les adhérents actuels ou passés de notre syndicat : un grand merci pour tout Isa.

- 2023 une année bien compliquée pour la gestion administrative. En effet Isabelle a dû assumer seule cette tâche, la nouvelle plateforme de gestion des adhésions n'a pas fonctionné comme il se doit, son travail d'autant plus augmenté et complexifié. Le « gros » dossier assurance génère également un travail important: transmissions des informations, sinistralité, tarifs, garanties, activités nouvelles ou appelées autrement, suivi des indemnisations des guides, suivi des procédures en cours...

Bref une charge de travail bien dense pour Isa et pour nous au détriment d'autres missions que nous aimerions mener un peu mieux (relation, conseil, communication avec les adhérents...)

-La bonne nouvelle d'août, le recrutement de Lucile Maurel Morera tombe à pic ! Merci Didier Massot et Sylvie Kempf d'avoir suivi cette recherche de la perle rare ! Déjà un peu plus de 3 mois de collaboration bien agréable avec Lucile , efficace dans les domaines variés que couvre son poste : comptabilité, communication, informatique, gestion, relations humaines avec les adhérents et le bureau .

Ces quelques semaines de travail ensemble sont pleines de promesses pour le bon suivi et le développement de nos syndicats. En votre nom je souhaite à nouveau la bienvenue à Lucile pour son poste de coordinatrice.

Cette collaboration m'encourage à repartir pour un nouveau mandat.

-Les échanges et l'analyse de l'activité économique pour notre secteur pour 2023 révèlent un retour proche de ce que nous connaissions avant les 2 ou 3 années particulières liées à la crise COVID : un printemps qui redémarre un peu, juillet bien calme, août plutôt sympa. C'est quand même pas bien évident de gérer et faire fonctionner nos structures qu'avec trois grosses semaines du mois d'août...

-2023 aura aussi été marqué par beaucoup de départ d'adhérents (cf Compte rendu adhésion). L'engouement pour le syndicat devient distant pour de nombreux guides (cela est peut être dû à une individualisation renforcée après ces années particulières, pour faire l'économie d'une adhésion en faisant le choix de s'assurer ailleurs et en choisissant de ne plus adhérer, mais même pour les

adhérents la très faible fréquentation de l'AG, l'absence de réponses aux quelques rendez-vous du syndicat nous interroge, comme la journée formation environnement mise en place cette année avec les « croisières diamants bleus »). Ces questions se posent de manière récurrentes depuis quelques années et pourtant c'est forcément ensemble que nous pouvons affronter les difficultés que rencontrent nos métiers.

-Ce printemps deux accidents mortels nous ont affectés : celui d'un stagiaire du CREPS de Vallon Pont d'Arc dans les « ex du haut » sur l'Ubaye au mois de mai alors qu'il s'entraînait pour son BP eau vive et au mois de juillet une jeune stagiaire du CRFCK coincée sous un canoë gonflable lors de son stage en entreprise sur l'Isère. Azélia avait 20 ans, sa vie était « pétillante » et elle se réjouissait de pouvoir faire de ces activités son futur métier.

Qu'il est dur d'être confronté à ces accidents tragiques de collègues guides... La rivière est parfois bien cruelle aussi ! Je salue leurs mémoires et réitère toute nos pensées solidaires et affectueuses à leurs familles et à leurs proches

Le syndicat est un espace de lien et de solidarité nous le répétons souvent. Aussi je souhaite lancer une cagnotte pour aider Amrit guide de rivière népalais avec qui je viens de naviguer 2 semaines sur ces belles rivières de l'Himalaya.

Le COVID a été terrible pour nos collègues au Népal où il n'y a eu plus aucune activité pendant ces 3 dernières années. Cela redémarre tout doucement cette année.

Amrit guide indépendant a dû vendre tout son matériel pour manger !

Le syndicat participera, ceux qui souhaitent y contribuer peuvent le faire via notre syndicat #Népal

J'ai déjà trouvé un bon bateau d'occasion pour le volume, les gilets et casques peuvent être du matériel sortis des inventaires à cause des EPI,

L'envoi est à l'étude avec le contact de grosses agences de trek françaises et népalaises

Bref avec 2000€ on est en mesure de faire quelque chose de bien sympa pour lui. Cela me tient à cœur et je suis déjà fier que nous contribuions ensemble à cette belle action.

La suite pourrait être de faire un échange pour découvrir respectivement nos rivières et méthodes de travail.

Je termine ce bilan en vous souhaitant bonheur et réussite dans vos vies professionnelles et privées.

Notre syndicat est au service de tous, ensemble animons et développons-le.

**Bien à vous.
Thomas PASCAL**





LES ADHÉSIONS 2023



467
adhérents
SNGP CKDA
dont



54
nouveaux adhérents



-9.7%
d'adhérents par
rapport à 2022



20%
d'adhésions en ligne

93%



7%



Typologie des structures



241
Indépendants



74
Structures



147
Salariés



5
Associations

Évolution du nombre d'adhérents SNGPCKDA - SNPAEE



2016



2017

-4%



2018

=



2019

=



2020

-18,7%



2021

+11,9%



2022

-6%

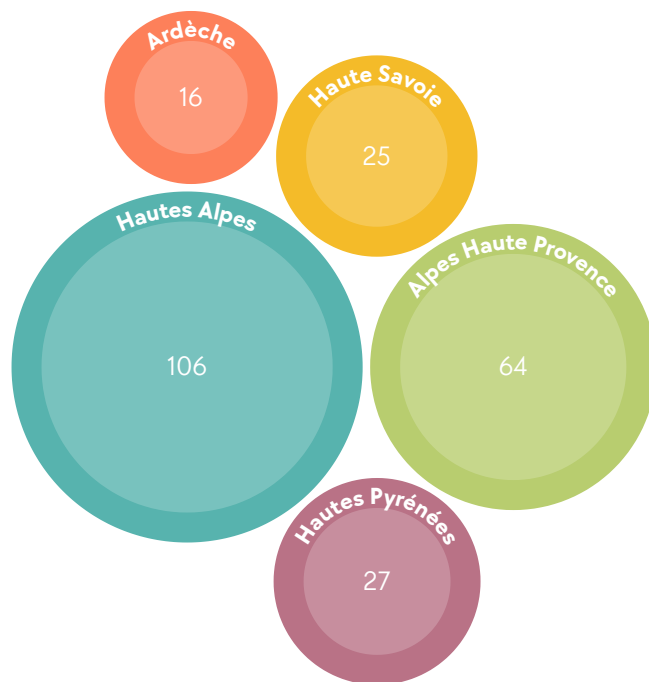


2023

-8,2%

-27,7%

Top 5 des départements

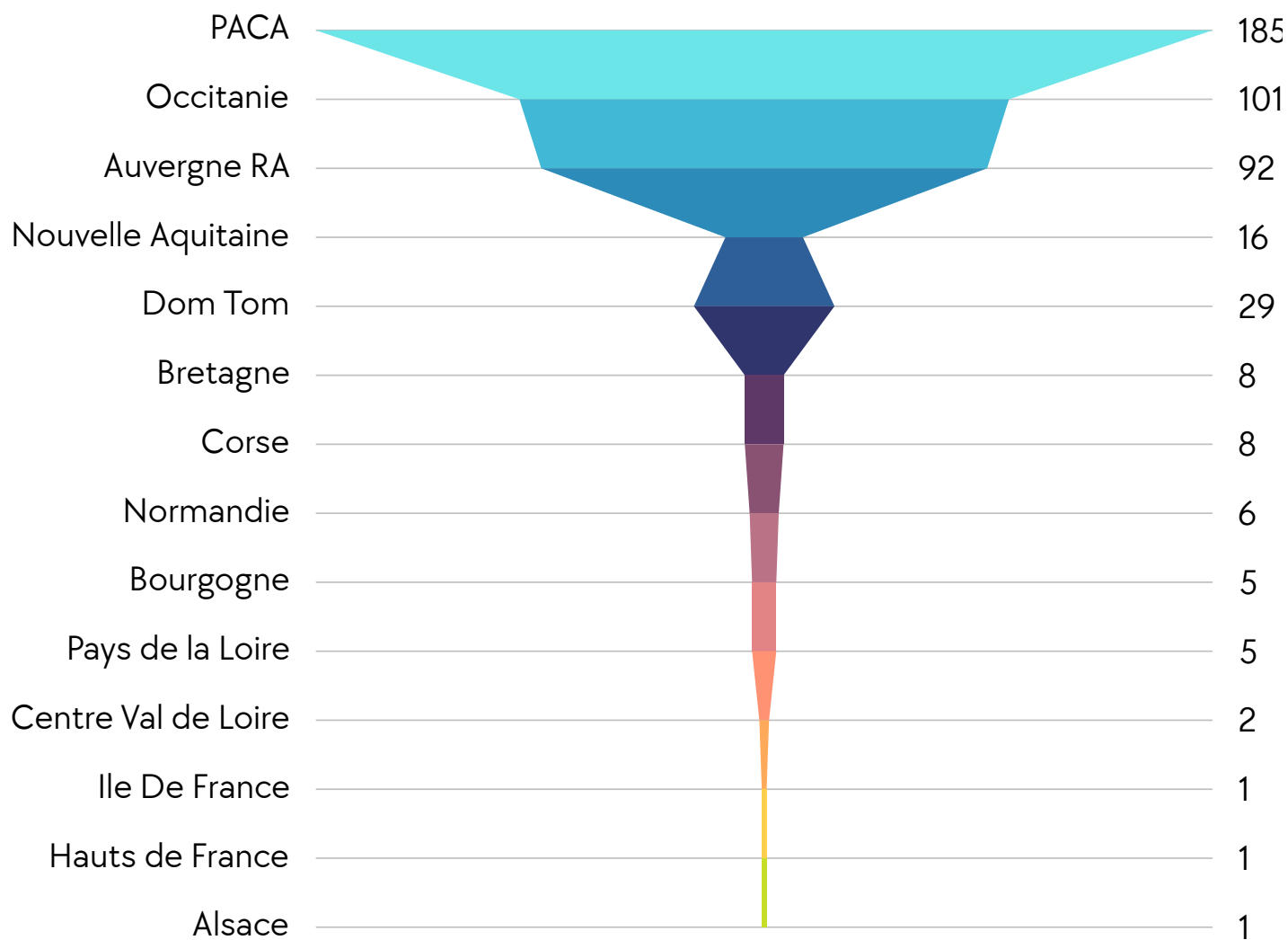


Ventilation dans les 57 départements représentés

106	Hautes-Alpes
64	Alpes de Haute Provence
27	Hautes-Pyrénées
25	Haute Savoie
16	Ardèche
14	Gard
14	Réunion
13	Pyrénées orientales
13	Haute Loire
12	Aude
12	Savoie
10	Hérault
9	Haute Garonne
9	Isère
8	Ariège
8	Bouches du Rhône
8	Guadeloupe
6	Pyrénées Atlantiques
5	Alpes-maritimes
5	Allier
5	Côtes d'armor
5	Haute corse
5	Guyane
4	Charente Maritime
4	Aveyron
4	Ain
4	Rhône
4	Manche
4	Maine et Loire

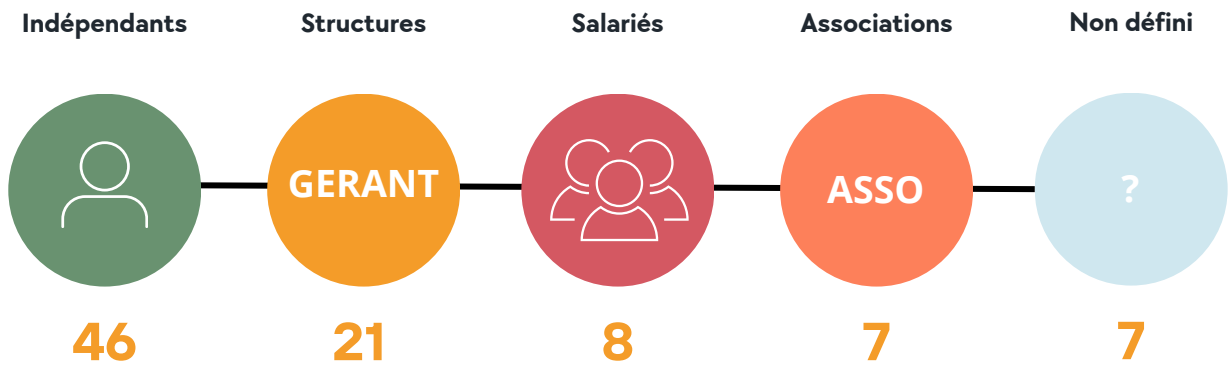
3	Finistère
3	Corse du sud
2	Lozère
2	Tarn
2	Drôme
2	doubs
2	Loiret
1	Creuse
1	Dordogne
1	Landes
1	Deux Sèvres
1	Vienne
1	Haute-Vienne
1	Var
1	Vaucluse
1	Loire
1	Puy de Dôme
1	Nièvre
1	Jura
1	Cote d'or
1	Martinique
1	Mayotte
1	Eure
1	Seine Maritime
1	Nord
1	Loire Atlantique
1	Seine et Marne
1	Haut Rhin

Ventilation par régions



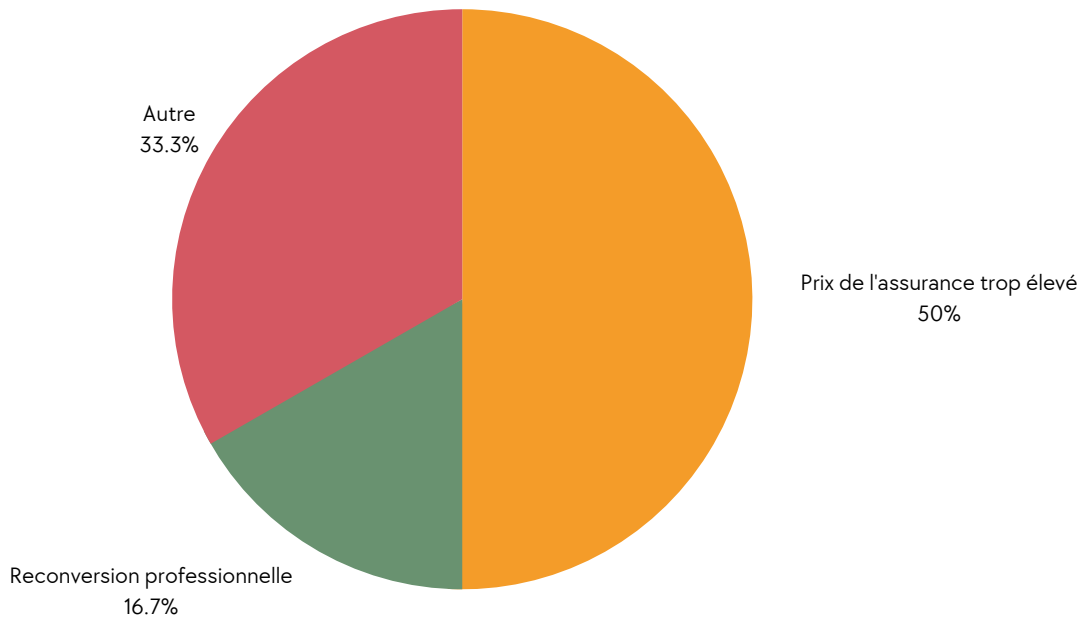
Les non-renouvellements

89 ADHERENTS 2022 N'ONT PAS RENOUEVE



RÉSULTATS ENQUÊTE SEPTEMBRE 2023

6 retours





LES FINANCES

BILAN DÉFINITIF 2022

Bilan 2022			
ACTIF		PASSIF	
Valeur matériel	916,90	Capitaux	117624,28
Stock	407,20	Résultat	-4339,72
Créances	396,00	Dettes	19 585,51
CE	134 966,97	Pdts perçus avance	3817,00
Caisse	0,00		
TOTAL	136 687,08	TOTAL	136687,08

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

Compte de Résultat 2022			
DEPENSES		RECETTES	
Administratif	23 391,69	Cotisations SNGP CKDA / SNP AEE	58 465,50
Juridique	7 560,00	Reversements cotisations SNPAEE	-3 139,00
Déplacements Missions Jurys	4 385,82	Participation dossiers fonds	0,00
Sous-traitance presta, activités, loc	1 804,00	Participation assurance	0,00
Comm & site internet	9 225,00	Autres produits	259,05
Conseil	620,00		
Salaires & Charges	12 938,76		
Résultat si Bénéfice	0	Résultat si Perte	4 339,72
TOTAL	59 925,27	TOTAL	59 925,27

Détail Résultat 2022

DEPENSES		RECETTES	
Dons, cadeaux, pourboires	2 415,00	Cotisations SNGP CKDA / SNP AEE	55 326,50
Fournitures adm	2 114,16	Participation dossiers fonds	-
Sous-traitance adm	16 325,14	Participation assurance	-
Sous-traitance conseil	620,00		
Sous-traitance site internet	8 640,00	Produits Bancaires / OD Profits / Transfert de charges	259,05
Publicité	585,00		
Honoraires	7 560,00		
Téléphone / Fax / Frais Com	996,44		
Frais postaux	264,84		
Frais sur opérations bancaires Abnt et Cot Bqe	1 853,05		
Locations diverses	1 804,00		
Voyages, déplacements	763,00		
Missions, réceptions	1 207,82		
Salaires & charges	12 404,76		
Formation personnel	534,00		
OD Pertes	932,00		
Dotations aux amortissements	906,05		
Résultat	0		4 339,72
TOTAL	59 925,27		59 925,27

PRÉVISIONNEL 2023

Budgets au 10/11/2023 : réalisé 2022 & prévisionnel 2023

DEPENSES			RECETTES		
	2022	2023		2022	2023
Dons, cadeaux, pourboires	2 415,00	1 000,00	Cotisations SNGP CKDA / SNP AEE	58 465,50	59 345,00
Assurance adhérent	118 306,80	124 415,80	Reversements cotisations SNPAEE	- 3 139,00	- 3 780,00
Fournitures adm	2 114,16	1 274,26	Cotisations Assureur	118 306,80	124 415,80
Sous-traitance jury	-	-	Participation dossiers fonds	-	1 000,00
Sous-traitance moniteurs	-	-	Ventes produits (livrets sécu, fest'o vive, tee shirt..)		-
Sous-traitance réunions	-	-	MAD jurys		-
Sous-traitance adm	16 325,14	14 001,50	Participation assurance	-	-
Sous-traitance conseil	620,00	3 012,00			
Sous-traitance site internet	8 640,00	8 068,00	Produits Bancaires / OD Profits	259,05	-
Sous-traitance prestation					
Frais Assurance	-	893,85			
Publicité	585,00	-			
Honoraires	7 560,00	1 320,00			
Téléphone	996,44	409,80			
Frais postaux	264,84	61,30			
Frais bancaires	1 853,05	2 598,76			
Locations diverses	1 804,00	1 800,00			
Voyages, déplacements	763,00	1 103,70			
Missions, réceptions	1 207,82	2 880,00			
Formation du personnel	534,00	-			
OD Pertes	932,00	-			
Dotations aux amortissements	906,05	-			
Salaires	7 547,36	4 301,38			
Charges Salariales	4 857,40	1 850,36			
Résultat (bénéfice)		11 990,09	Résultat (déficit)	4 339,72	0
TOTAUX	178 232,07	180 980,80	TOTAUX	178 232,07	180 980,80



**LES ASSURANCES
RC PRO - I.A GUIDE ET I.A CLIENT**



À QUOI SERT UNE RC PRO ?

En tant que professionnel, **votre responsabilité civile professionnelle est susceptible d'être engagée lorsque vous ou l'un de vos salariés commet une faute causant un préjudice à un tiers.**

Ce préjudice peut être un dommage :

- **physique** : préjudice corporel : blessure, fracture, etc
- **matériel** : altération ou destruction d'un bien
- **immatériel** : préjudice financier, privation de jouissance d'un service, etc

Obligatoire en France pour pouvoir exercer, la RC Pro permet de prendre en charge les dommages et intérêt que vous auriez à verser, si votre faute venait à être prouvée. Ce, y compris par suite de fautes, erreurs, omissions ou négligences, survenus pendant l'exercice des activités physiques et sportives pratiquées.

La RC Pro est donc essentielle et indispensable pour assurer la pérennité de votre activité.

QUAND VOTRE RC PRO PEUT-ELLE ÊTRE ENGAGÉE ?

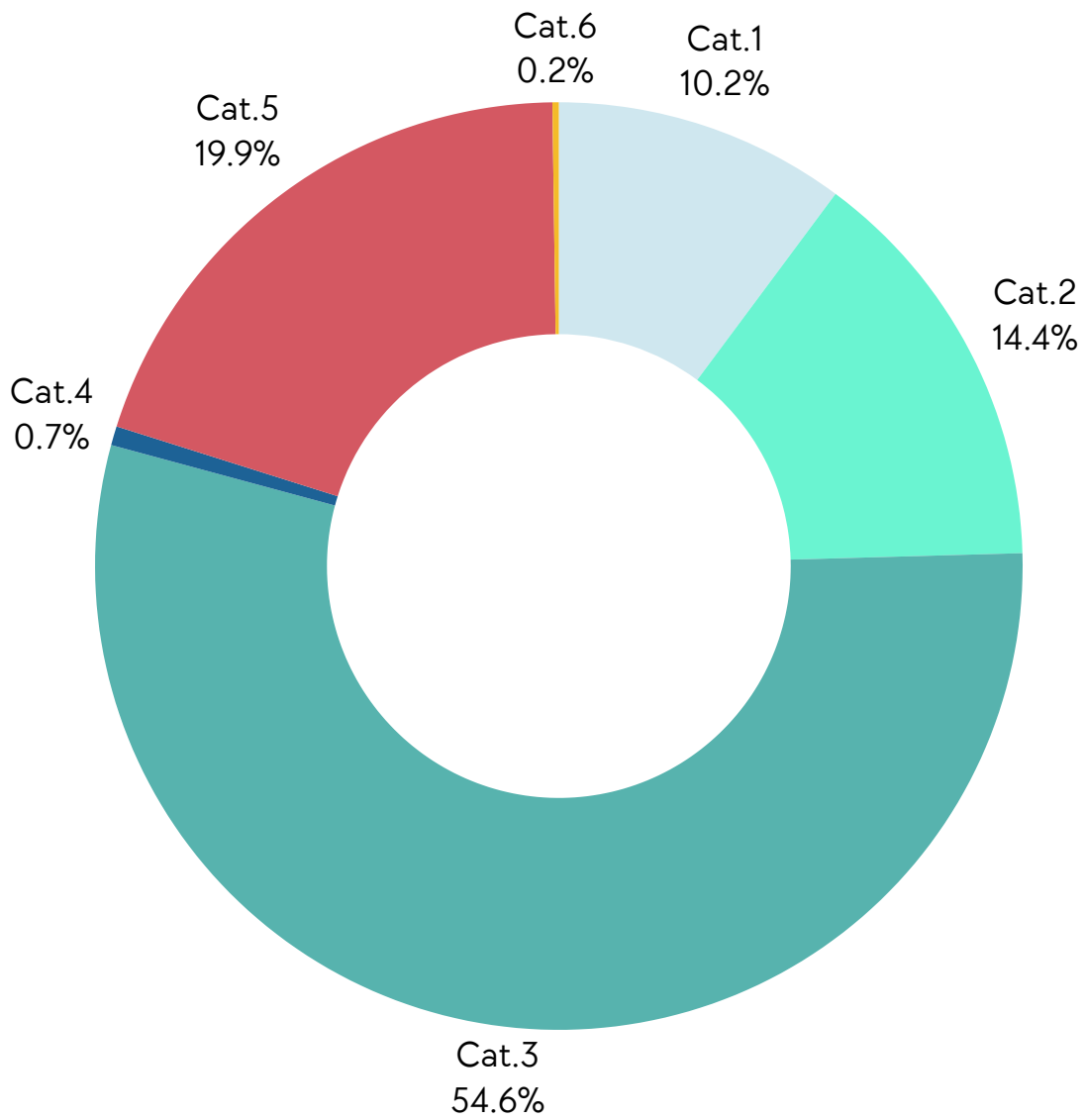
Il faut **3 conditions indispensables** :

- **Un dommage corporel, matériel ou immatériel à un tiers**
- **Un fait qui provoque ce dommage : une faute, une imprudence, une négligence, etc**
- **Un lien de causalité avéré entre ce fait et le dommage**

Les procédures sont longues et coûteuses lorsque les RC pro sont engagées. C'est le tribunal qui tranche la responsabilité avérée, ou non, du guide incriminé.

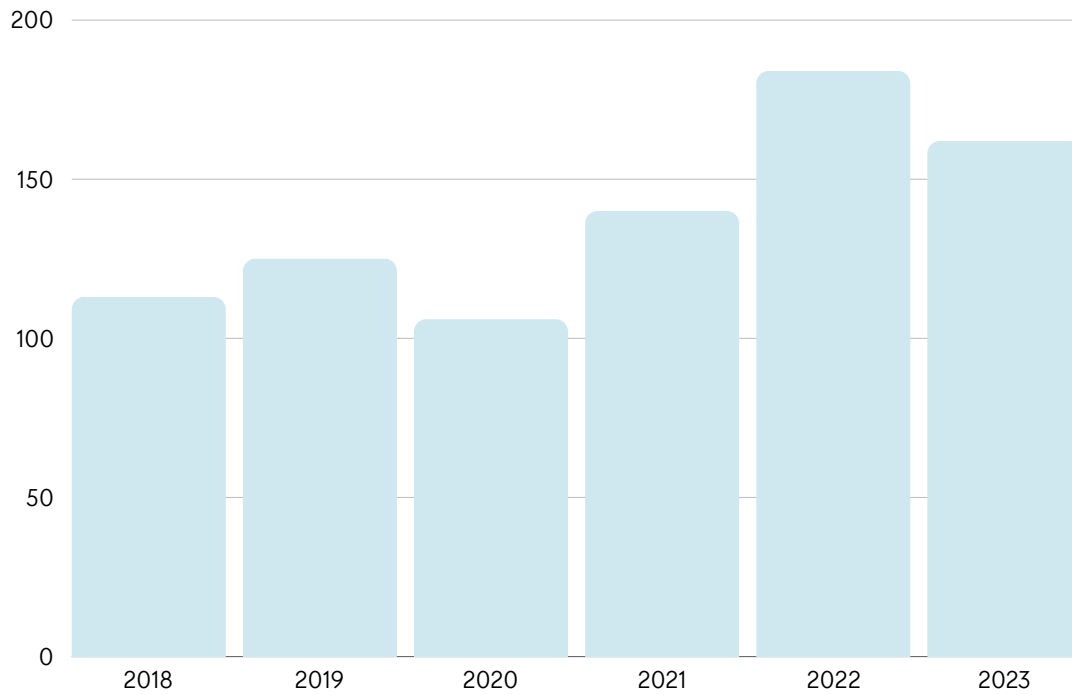
LES ASSURANCES 2023

VENTILATION PAR CATÉGORIES DE RC PRO : SNGP ET SNPAEE

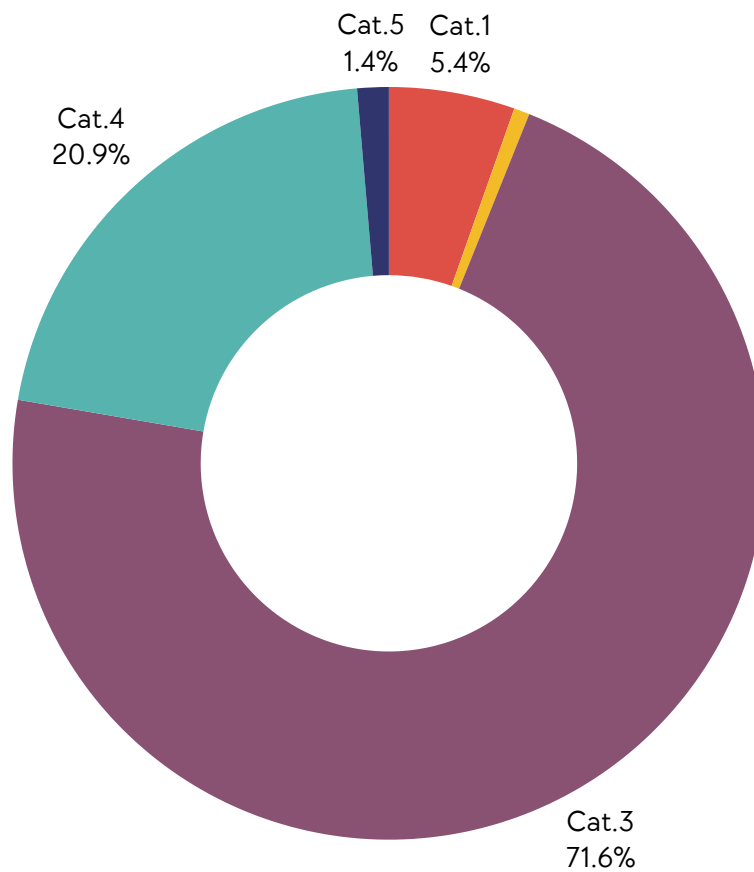


LES ASSURANCES 2023

ÉVOLUTION INDIVIDUELLE ACCIDENT GUIDE

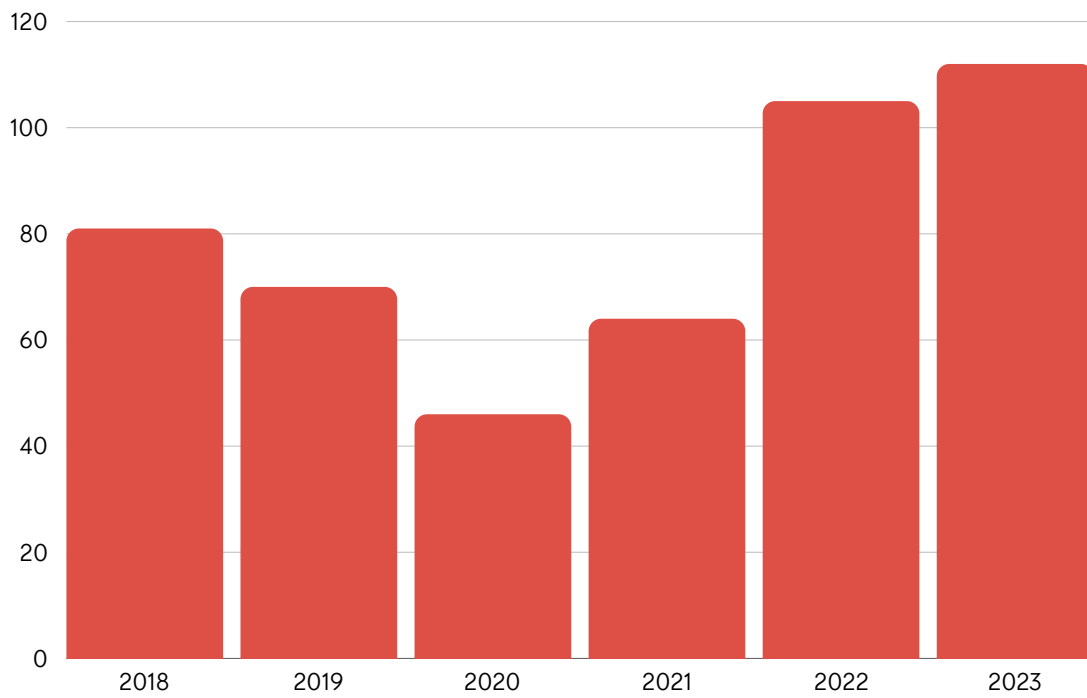


LES INDIVIDUELLES ACCIDENT GUIDE

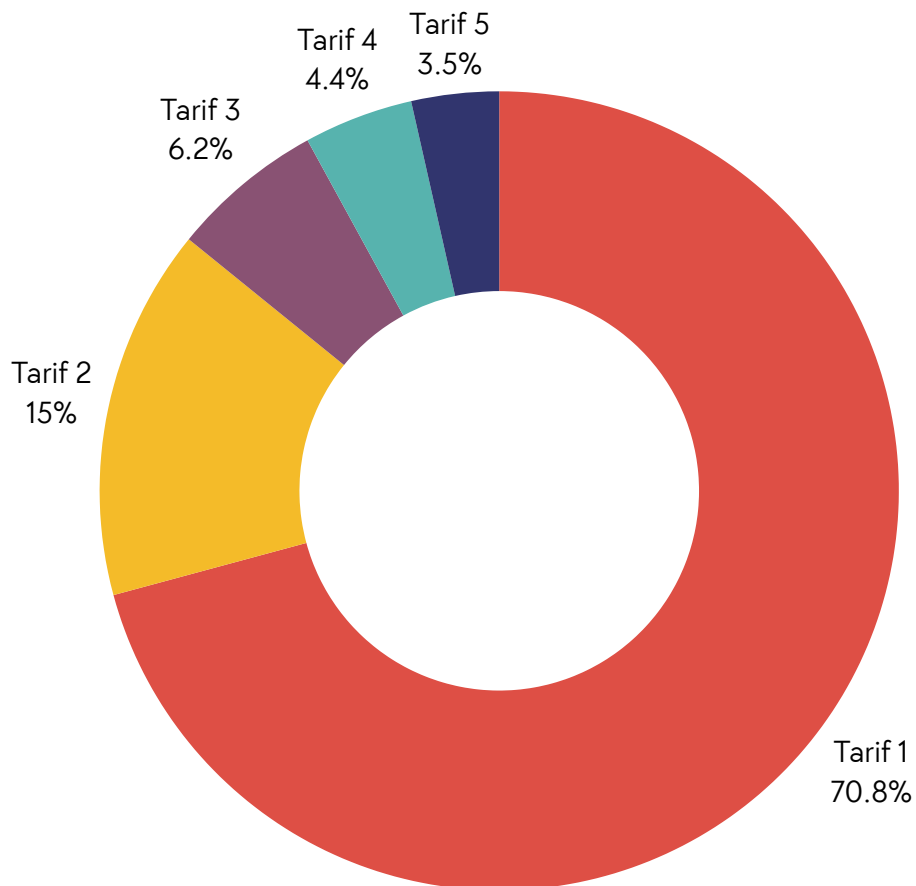


LES ASSURANCES 2023

ÉVOLUTION INDIVIDUELLE ACCIDENT CLIENT

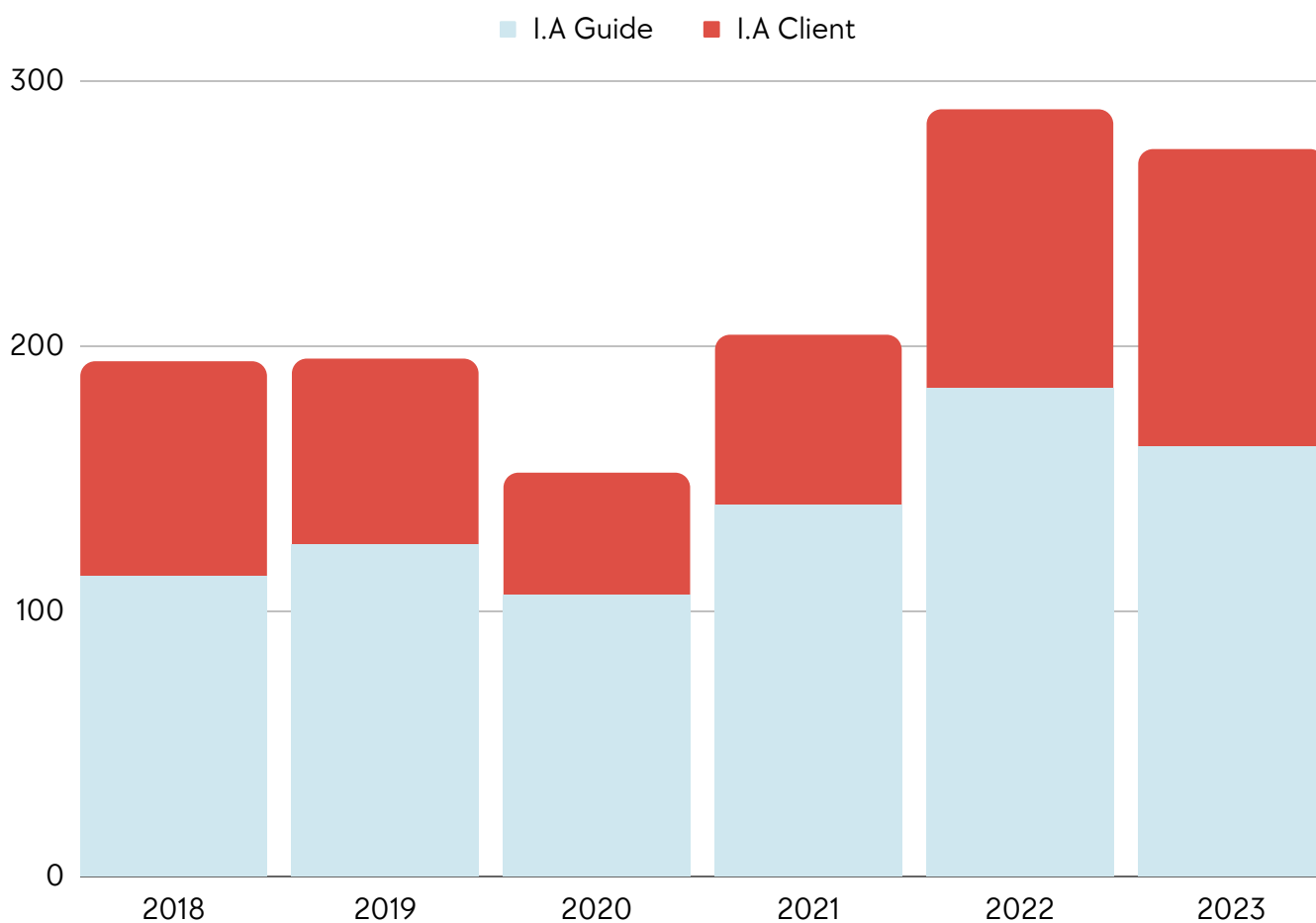


LES INDIVIDUELLES ACCIDENT CLIENT



LES ASSURANCES 2023

ÉVOLUTION INDIVIDUELLE ACCIDENT



À QUOI SERVENT LES I.A GUIDES ET LES I.A CLIENTS ?

INDIVIDUELLE ACCIDENT GUIDE



Elle couvre les décès, l'invalidité, les IJ en cas d'arrêt de travail, l'assistance et le paiement des frais médicaux et de traitement du guide lorsqu'un accident survient au cours des activités d'encadrement, de repérage, des réunions en relation avec les activités déclarées, sur le trajet emprunté pour se rendre sur les lieux de travail et lors de la pratique des activités à titre de loisirs, exclusivement pour les activités enseignées dans le cadre de son métier et déclarées au contrat.



Le/la guide perçoit des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail après un délai de carence de 10 jours.

INDIVIDUELLE ACCIDENT CLIENT



Elle couvre les décès, l'invalidité, les IJ en cas d'arrêt de travail, l'assistance et le paiement des frais médicaux et de traitement des clients du guide. Elle rassure le client et peut venir en complément des mutuelles et autres garanties (GAV) que le client peut avoir.



L'I.A Client est plus facile à engager que la RC pro : moins onéreuse, délai de traitement plus court et la responsabilité du guide n'est pas mise en cause.



Elle est obligatoire dans certains pays étrangers comme l'Espagne ou l'Italie. En France, le Code du sport impose aux professionnels d'être en mesure de proposer une IA à ses clients. Nous vous recommandons de souscrire le contrat très compétitif proposé par Albingia. Cela répond au Code du sport, réduit les recours en RC pro et c'est un véritable service inclus pour vos clients. Dans notre contrat d'assurances 2024, l'I.A Client est obligatoire en catégorie 6 pour pouvoir souscrire la RC pro.

RAPPEL SUR LA GRATUITÉ DES SECOURS

À l'exception du domaine skiable des stations de ski, les secours sont gratuits en France, en mer et sur terre.

Numéros d'urgences

Le 18 : sapeurs-pompiers (secours, accident, incendie) ;

Le 15 : le centre 15 est disponible 7j/7 et 24h/24 (dédié aux urgences vitales) ;

Le 17 : la police ou la gendarmerie (problème de sécurité ou d'ordre public) ;

Le 112 : numéro d'appel unique des urgences sur le territoire européen (pour les étrangers circulant en France et les Français circulant à l'étranger). Ce numéro remplace tous les autres.



LES ACCIDENTS 2023

LES DÉCLARATIONS D'ACCIDENT 2023

54

accidents déclarés
SNGP CKDA

+4 accidents déclarés SNPAEE

Types de dommages

56
Corporels



2
Matériels



Victimes

10
Guides
accompagnateurs



48
Clients



Typologie des structures concernées



25
Indépendants



16
Structures



15
Salariés

Suivi déclarations accident



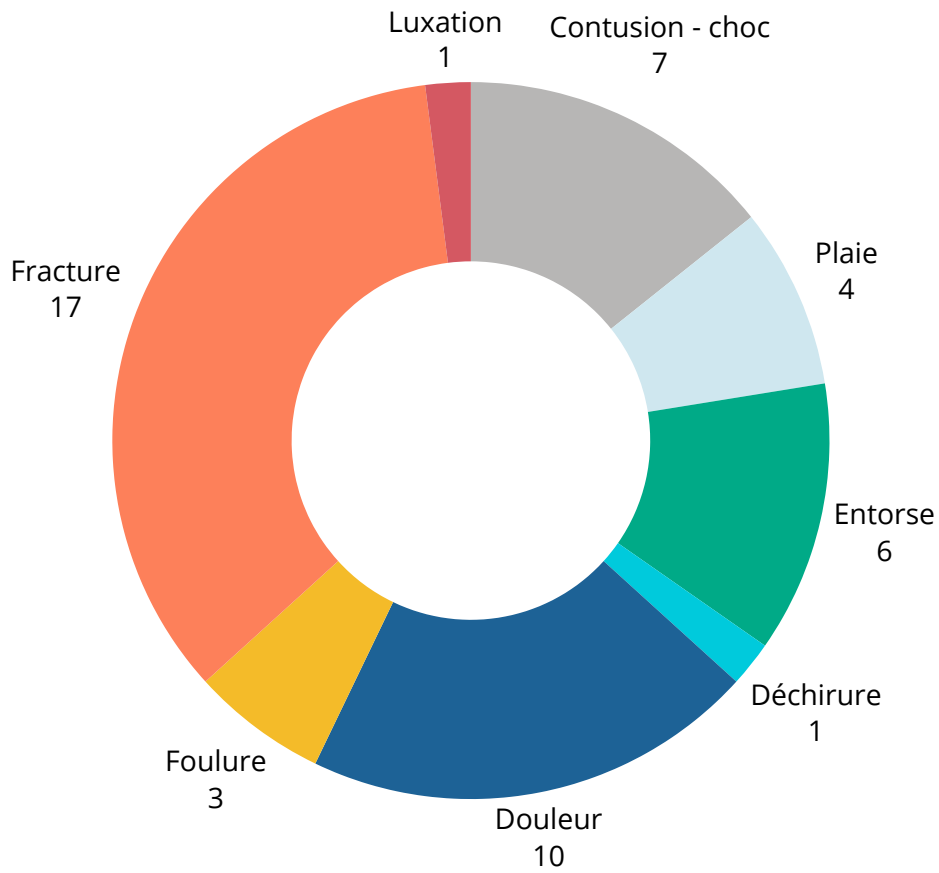
27
Gardées à titre
conservatoire mais
non ouvertes



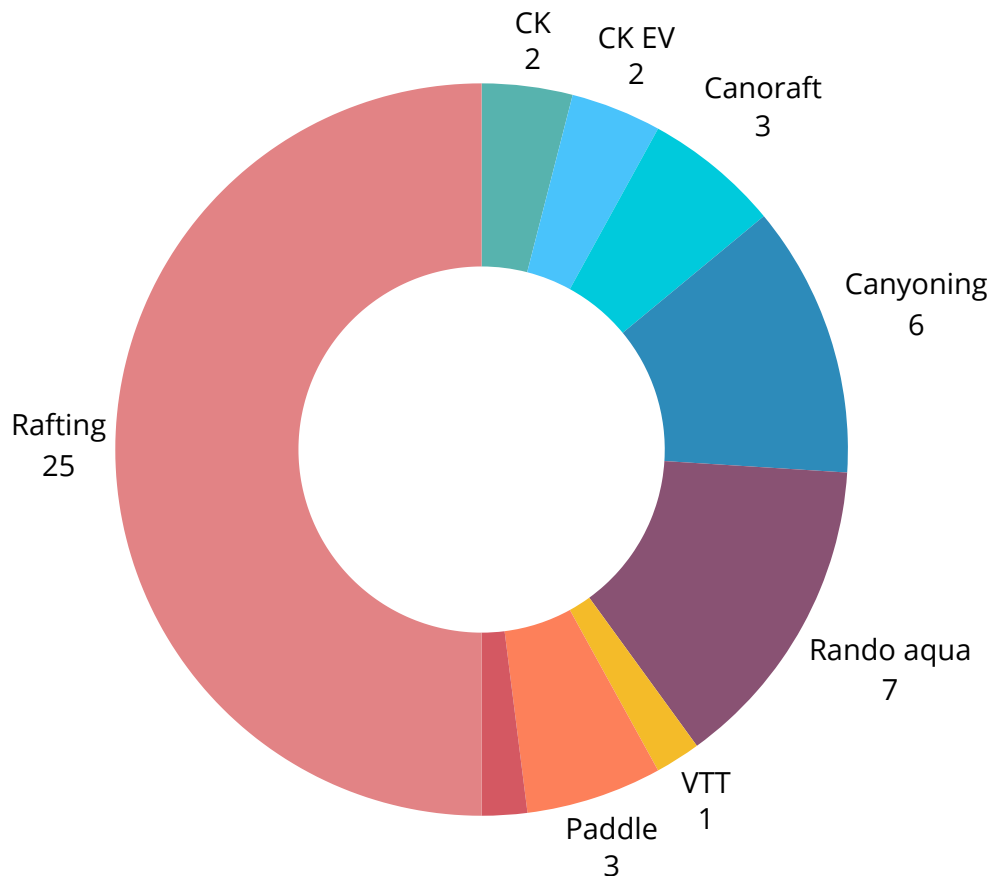
31
Assurances engagées dont
15 RC pro, 10 I.A Guide,
4 I.A Client, 1 RC prestataire

LES DÉCLARATIONS D'ACCIDENT 2023 SNGP CKDA

TYPE DE TRAUMASTISMES

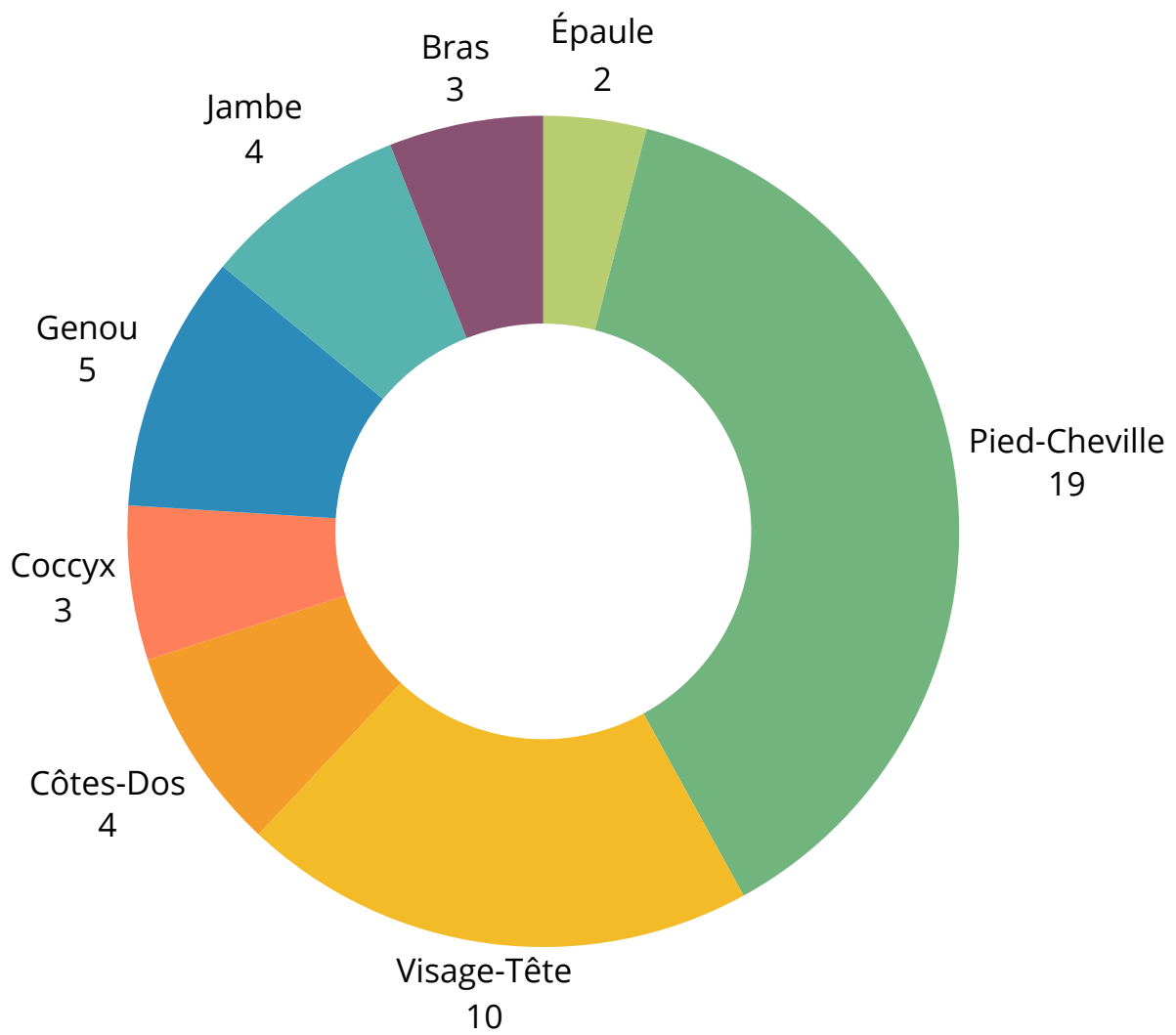


ACTIVITÉS CONCERNÉES



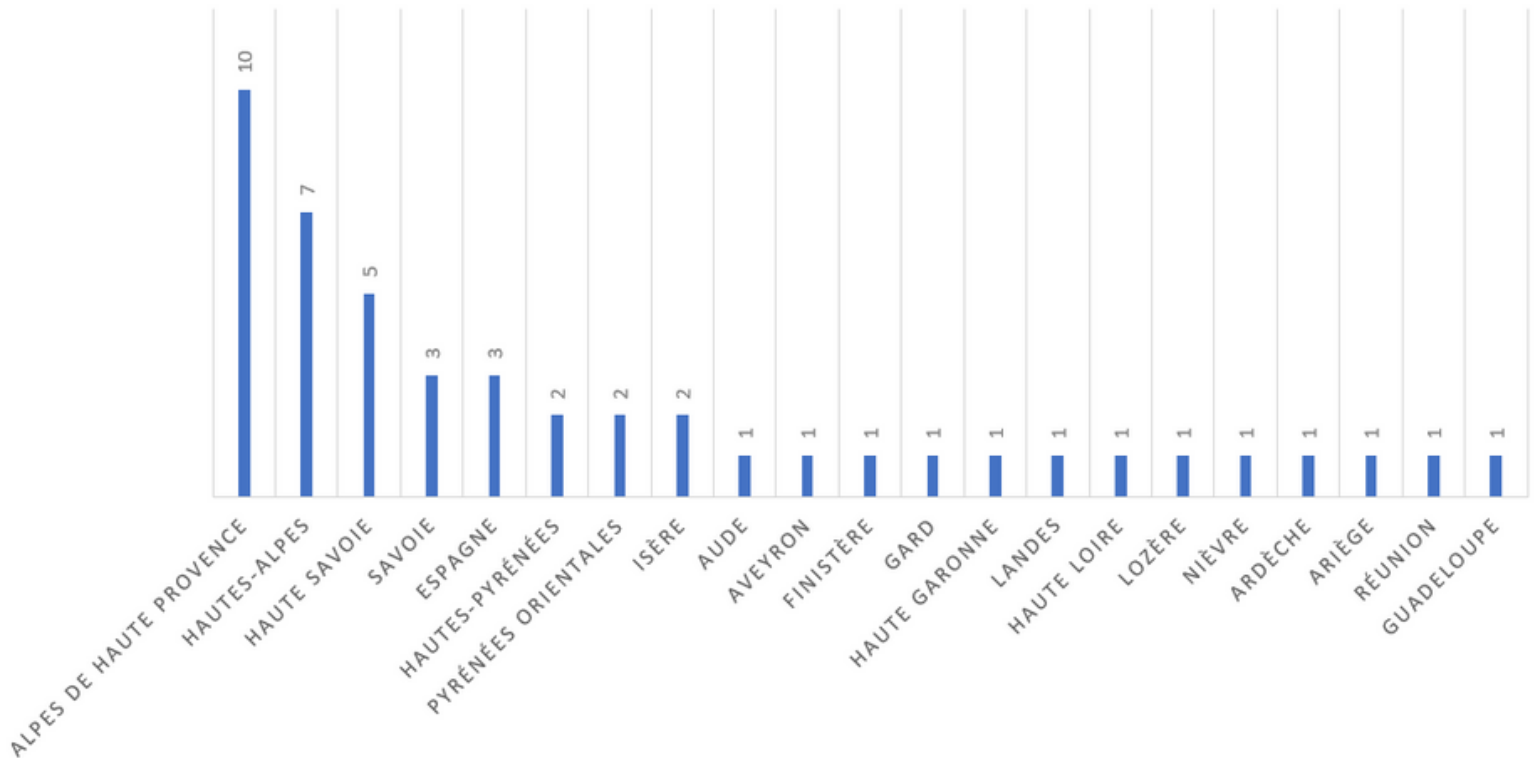
LES DÉCLARATIONS D'ACCIDENT 2023 SNGP CKDA

PARTIES DU CORPS TOUCHÉES

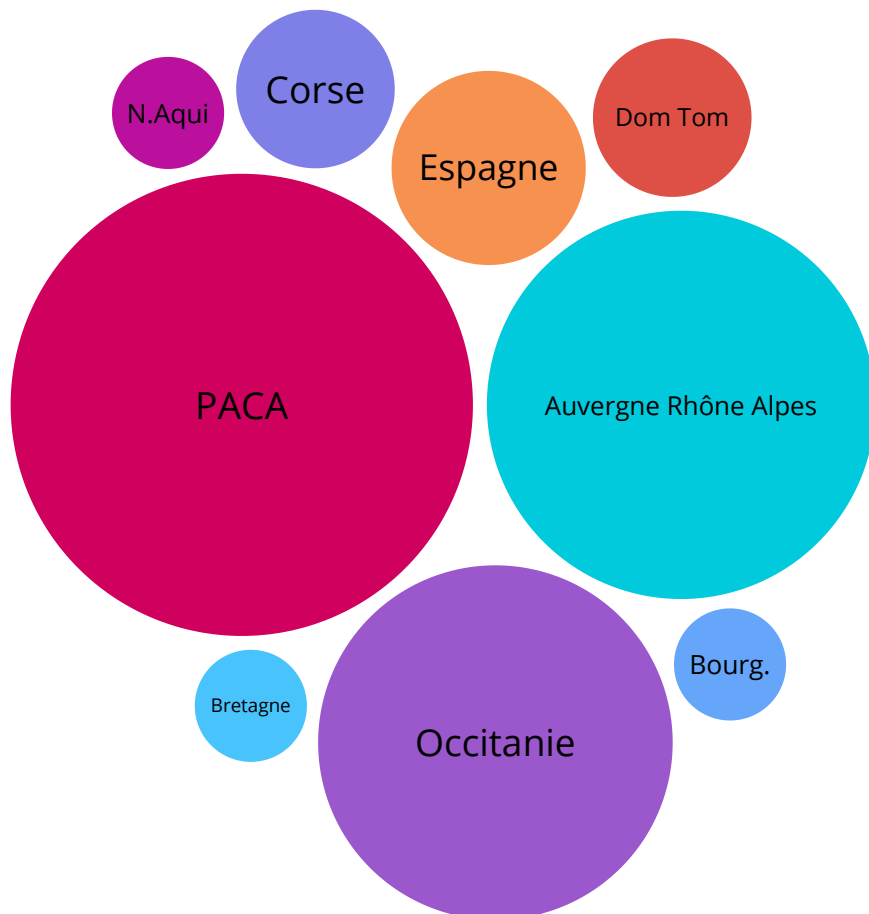


LES DÉCLARATIONS D'ACCIDENT 2023 SNGP CKDA

LIEUX D'ACCIDENTS PAR DÉPARTEMENTS



LIEUX D'ACCIDENTS PAR RÉGIONS



LA PRÉVENTION 2024

ANALYSE ACCIDENTS 2023

Parties du corps les plus touchées



Circonstances principales des accidents

- Mauvais respect des consignes données*
- Coups de pagaie*
- Mauvaises chutes*

*Prévention possible

Pratiques les plus accidentogènes



Départements les plus accidentogènes

Ratio du nombre d'accidents par rapport au nombre d'adhérents sur le département

Ratio du nombre d'accidents du département par rapport au nombre d'accidents déclarés

25% Savoie

18.5% Alpes de Hte-Pvc

20% Haute-Savoie

13% Hautes-Alpes

11% Hautes-Alpes

9% Savoie

9% Alpes de Hte-Pvc

5.5% Haute-Savoie

Afin d'améliorer notre sinistralité, des actions de communication et de prévention seront organisées en 2024. Solutions évoquées :

- Souscrire à l'IA Client, qui doit être d'après le Code du Sport réglementaire proposée à nos clients. Peu onéreuse, elle permet d'éviter des procédures plus longues et coûteuses comme la RC pro et améliore notre sinistralité générale.
- Travail sur la déclaration d'accident :
Comment la rédiger, quels accidents déclarer ?
- Flyer à destination des guides avec quelques rappels concernant la sécurité et la prévention des accidents auprès de leurs clients, notamment en cas de saut.
- Journée sécu nationale



**ORIENTATIONS 2024
ET VOTES**

7 votants

7 présents.

Thomas Pascal, Didier Massot, Jérémie Metzger, Loïc Virique, Samuel Goguillot, Julien Dupriez, Jean-François Blervaque.

Est-ce que l'on valide le budget 2022 ?

Adopté à l'unanimité.

Élections du conseil d'administration

- **Thomas PASCAL** se présente pour un nouveau mandat de président, voté à l'unanimité.
- **Thomas LEGEAY** se présente en tant que membre du CA, correspondant local Hautes-Pyrénées, voté à l'unanimité.
- **Ugo MAGNANI** se présente en tant que membre du CA, correspondant local Ardèche, voté à l'unanimité.
- **Pierrick SEPTEMBRE** se présente en tant que membre du CA, correspondant local de la Réunion, voté à la majorité le 07-12 lors d'une visio avec certains adhérents de l'Île de la Réunion, deux absentions.
- **Philippe RYDIN** élu à l'unanimité membre d'honneur du CA.

Liste des élus 2024

AG 24/11/2023				
NOM Prénom	FONCTION BUREAU	REPRESENTANT LOCAL	Année d'élection	Échéance à fin
BERTHIER Hervé		Morvan	2021	2024
BLERVAQUE Jean-François		Ubaye	2022	2025
COLOMBET Jérémie		Hautes-Alpes	2022	2025
GOGUILLOT Samuel		Jura	2022	2025
JULOU David		Haute-Savoie	2021	2024
LEGEAY Thomas		Hautes-Pyrénées	2023	2026
MAGNANI Ugo		Ardèche	2023	2026
MASSOT Didier	Secrétaire	Gard	2022	2025
METZGER Jérémie	Trésorier	Littoral méditerranéen	2021	2024
PASCAL Thomas	Président	Hautes-Alpes	2023	2026
VIALE Romuald		Littoral méditerranéen	2023	2026
VIRIQUE Loïc		Hautes-Alpes	2022	2025
SEPTEMBRE Pierrick		La Réunion	2023	2026
	Membre d'honneur			
RYDIN Philippe		0	2021	2024

AG et Conseil d'Administration

L'AG du SNGP CKDA aura désormais lieu au printemps, en avril et non plus en novembre. Ce afin d'avoir le bilan financier définitif de l'année échue.

Le Conseil d'Administration se réunira, en présentiel ou lors de visio, trois fois par an : en janvier, en avril lors de l'AG et en novembre.

Représentants locaux

Budget de 7 000 Euros voté pour l'ensemble des antennes locales.

Des missions cadrées sont en cours de rédaction par le CA.

Valorisation du poste de représentant local et mise à disposition d'outils de communication dédiée.

Tarif de l'adhésion

Pas de changement : 170€ tarif normal, 85€ pour nouvel adhérent, nouveau diplôme, 1ère année d'exercice. Adopté à l'unanimité.